



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1176**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DU PATRIMOINE

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaients Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Jean CHORRO

Excusés sans pouvoir :

M. Henri MATAS, Mme Liliane PIERRON

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



08.06

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15/11/10

RAPPORTEUR : Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

-

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DU PATRIMOINE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les associations œuvrant pour le rayonnement et la protection du Patrimoine sont des partenaires dynamiques de la Ville et ont à cœur de préserver ce qui constitue une des richesses majeures d'Aix-en-Provence.

Aussi, je vous propose de leur attribuer une subvention qui permettra de contribuer à leur fonctionnement et au soutien de leurs différentes actions.

Le tableau, ci-dessous, vous indique les montants proposés.

Nom de l'association	Dotation 2007	Dotation 2008	Dotation 2009	Proposition 2010
ARPA	10 000	8 000	8 000	10 000
Les Amis de la Chapelle Saint Mitre	3 000	20 000	0	3 000
Association Aixoise du Patrimoine Archevêché Saint Sauveur(AAPAS)	1 000	1 000	0	1 000
Les Amis de l'Église de Puyricard	0	0	800	1 000
TOTAL =	14 000	29 000	8 800	15 000

Ces propositions ont été validées en date du 05 octobre 2010.

En conséquence je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** aux associations listées, ci-dessus, les subventions proposées pour un montant total de **15 000 euros** ;
- **DIRE** que la dépense correspondante sera imputée au budget de la Ville, **chapitre 92322-6574-1871**, qui présentent les disponibilités suffisantes.

2010.1176 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS DU PATRIMOINE

Présents et représentés	: 53
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**